



RÉSEAU DES CENTRES D'AIDE AUX
VICTIMES D'ACTES CRIMINELS

— 35 ans d'engagement —

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

DÉVOILEMENT DU *GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIOJUDICIAIRE DES MEMBRES DES PREMIÈRES NATIONS ET DES INUIT* : UNE MAIN TENDUE VERS LES PERSONNES VICTIMES AUTOCHTONES

Wendake, le 8 novembre 2023 – Le Réseau des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) a procédé aujourd'hui au dévoilement du *Guide d'accompagnement sociojudiciaire des membres des Premières Nations et des Inuit*.

Ce guide pratique, réalisé avec l'apport de spécialistes membres des Premières Nations et Inuit, vise à outiller les intervenants du Réseau des CAVAC afin d'offrir un soutien mieux adapté culturellement aux membres des Premières Nations et Inuit qui doivent témoigner dans une cause devant la cour criminelle.

« *Nous nous réjouissons que le Réseau des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels développe de nouveaux outils afin de mieux accompagner et soutenir les personnes victimes. Elles doivent pouvoir se sentir en sécurité, en confiance et être soutenues durant leur parcours et ce nouveau guide y contribuera* », affirme le ministre de la Justice, M. Simon Jolin-Barrette, ministre de la Justice et procureur général du Québec.

Le *Guide d'accompagnement sociojudiciaire des membres des Premières Nations et des Inuit* s'inscrit plus largement dans une démarche de rapprochement entre le Réseau des CAVAC et ses usagers autochtones.

« *Nous espérons sincèrement que ce Guide aura une portée positive dans l'établissement et la réalisation de plans d'intervention adaptés auprès des personnes victimes autochtones. Le Réseau des CAVAC détient des centres dans toutes les régions du Québec où nous offrons régulièrement des services à des personnes victimes autochtones vivant en milieu urbain, mais nous sommes également présents dans certaines communautés autochtones. Tout le Réseau des CAVAC considère donc qu'il est essentiel d'adapter nos interventions aux spécificités historiques et culturelles des Premières Nations et des Inuit* », déclare Kathleen Dufour, directrice générale du CAVAC Outaouais.

Le dévoilement de ce guide, réalisé en marge de la rencontre provinciale du Réseau des CAVAC, a eu lieu à Wendake. Plusieurs dignitaires et représentants d'organisations autochtones étaient

présents sur place pour accueillir ce nouvel outil de sécurisation culturelle, précurseur à de prochaines actions de rapprochement.

« La collaboration entre organisations autochtones et non-autochtones est primordiale pour le bénéfice de tous, particulièrement pour celui des femmes autochtones, qui sont les principales victimes de violences de tous types. Le Guide du Réseau des CAVAC témoigne d'une volonté d'être à l'écoute de nos besoins et de nos réalités », souligne Marjolaine Étienne, présidente de Femmes Autochtones du Québec.

« Je suis très heureux de la mise en place de ce Guide qui sera, j'en suis convaincu, bien accueilli par l'ensemble des communautés des Premières Nations et des Inuit. Je remercie le CAVAC pour cet effort de rapprochement et je salue la collaboration qui a été développée avec des membres des Premières Nations pour la rédaction du Guide, ce qui en fait un outil pratique crédible de grande qualité pour tous les intervenants. », se réjouit M. Rémy Vincent, Grand Chef de la Nation huronne-wendat.

À propos du Réseau des CAVAC

Les Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) sont des organismes sans but lucratif présents dans toutes les régions du Québec dont la mission est de dispenser des services de première ligne à toute personne victime d'un acte criminel et à ses proches, ainsi qu'aux témoins d'un acte criminel. L'intervention des CAVAC auprès des personnes victimes se fait dans le respect de leurs besoins et à leur rythme. Elle s'appuie sur leur capacité de gérer leur propre vie et de prendre les décisions qui les concernent.

- 30 -

Source :

Réseau des CAVAC \ <https://cavac.qc.ca/>

Sur la photo de gauche à droite : Francis Verreault-Paul, directeur du bureau politique de l'APNQL, Marjolaine Étienne, présidente de Femmes Autochtones du Québec, Rémy Vincent, Grand Chef de la Nation huronne-wendat Kathleen Dufour, directrice générale du CAVAC Outaouais, Audrey Bergeron-Bilodeau, Conseillère en justice et sécurité publique, Regroupement des Centres d'amitié autochtones du Québec, Pierre Picard, directeur du Groupe de recherche et d'interventions psychosociales en milieux autochtones.

Contact pour information et demandes d'entrevue :

Julianne Gagnon

Collaboratrice aux relations médias

418.719.0786

j.gagnon@seize03.ca

